

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'en ai effectivement parlé avec le ministre des Finances. Pour l'instant, rien ne sera statué avant Pâques. La seule possibilité serait de répéter la déclaration très complète et toujours valable qu'a faite le ministre il y a quelques semaines à propos des mesures fiscales.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il a fait cette déclaration lorsque le bill était à l'étude en comité. Étant donné que le ministre des Finances ou le leader du gouvernement à la Chambre n'ont fait que des déclarations d'ordre général, et que les députés et les Canadiens n'ont pas la moindre idée de l'objet du consensus que recherche le gouvernement, le premier ministre peut-il nous dire quand il sera prêt à remplacer des déclarations comme celles-ci, qui ne disent rien du tout, par quelque chose de précis? Quand sera-t-il prêt à exposer à la Chambre le contenu de ce programme de consensus?

M. Trudeau: Je ne suis pas encore sûr de la date, monsieur l'Orateur.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je tiens à me conformer aux règles de la Chambre et à rester aussi calme que possible. Quand on voit à quel point le discours du trône insiste sur ce programme, et que l'on constate qu'il ne cesse d'être remis à plus tard sans que l'on obtienne le moindre indice nouveau, comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que le chef de l'opposition ou quiconque dans l'opposition accepte bien gentiment ses éternelles réponses évasives? Je vois le premier ministre sourire. A-t-il l'intention d'esquiver systématiquement toutes les questions sur le sujet et de jouer la montre, ou se décidera-t-il finalement après des mois et des mois à prendre un peu la direction du gouvernement et de la nation comme il l'avait promis lors de la dernière campagne électorale?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je dois dire en toute franchise que je ne m'attends pas à ce que le chef de l'opposition reste bien tranquille et garde son calme. Je me rends bien compte qu'il fait son devoir en essayant d'obtenir une déclaration du gouvernement sur ce sujet. J'ai souri pendant qu'il posait sa question non parce que je doutais de sa sincérité, mais à cause du grand sourire que j'ai vu sur la figure du député d'en face quand quelqu'un a crié: «Quelle honte!». J'ai cru que cela faisait partie de la rhétorique du jeu. J'ai souri, mais je crois toujours que la question qu'a posée le chef de l'opposition est très sérieuse. Il reconnaîtra que le gouvernement a amorcé une opération très difficile et délicate en essayant de contenir le taux d'inflation par la recherche d'un consensus. A mon avis, le moment n'est pas venu de faire des déclarations précises au sujet des progrès que nous croyons faire. Je reconnais le sérieux de la question que pose le chef de l'opposition. Elle renferme, à mon avis, une certaine dose de rhétorique, tout comme, à vrai dire, ma réponse.

● (1210)

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE DE RAPPORT SUR
LES PROGRÈS ACCOMPLIS QUANT À UN ACCORD
SYNDICAL-PATRONAL

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Lundi, je lui ai demandé s'il nous ferait part des progrès réalisés en vue d'en arriver à un consensus entre les parties patronale et ouvrière en vue de juguler l'inflation, et il avait alors répondu qu'il entrevoyait la question avec un optimisme prudent. Je me demande maintenant si cet optimisme prudent lui permettra bientôt de répéter encore une fois la phrase immortelle qu'il avait lancée en janvier 1970: «Nous avons vaincu l'inflation».

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est un bon exemple de ce que j'appelle une question rhétorique qui ne cherche aucunement à obtenir des renseignements et est très différente de celle qu'a posée le chef de l'opposition.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

ON RÉCLAME DE MEILLEURS SERVICES DE TRANSPORT
FERROVIAIRE POUR LE NORD-OUEST DU QUÉBEC—LA
POSITION DU MINISTRE

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Peut-il dire à la Chambre s'il est au courant du fait que les marchands du Nord-Ouest du Québec ont décidé de boycotter les services du CN en protestation contre la réponse donnée par le ministre à une question que je lui posais le 10 mars dernier en ce qui a trait à la lenteur des livraisons du CN dans le Nord-Ouest du Québec, et dans l'affirmative, peut-il dire ce qu'il entend faire pour satisfaire à la demande bien légitime de la population du Nord-Ouest du Québec en ce qui a trait à la lenteur des services de marchandises du CN?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà communiqué avec le CN, et j'espère que nous pourrions obtenir un meilleur service pour les gens du Nord-Ouest du Québec.

* * *

[Traduction]

LE NORD CANADIEN

L'HYDRARGYRISME CHEZ LES INDIENS RIVERAINS DE LA
RIVIÈRE DES ANGLAIS—LES MESURES ENVISAGÉES—LES
DÉCOUVERTES DE SAVANTS JAPONAIS

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et a trait aux eaux de la rivière des Anglais en Ontario, dans la région de Kenora. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises à l'heure actuelle au sujet de l'hydrargyrisme chez les Indiens de la région depuis qu'il a fait enquête sur l'état de santé de la population de la région? Quelles mesures a-t-il prises pour nettoyer ces eaux polluées par le mercure?